



SIX Group SA
Selnastrasse 30
Case postale 1758
CH-8021 Zurich
www.six-group.com

Contact:
Media Relations:
pressoffice@six-group.com

La Swiss Value Chain



Unlocking the potential.

La Swiss Value Chain

La Swiss Value Chain ou chaîne suisse de création de valeur intègre le négoce effectué à la Bourse suisse et les prestations relatives à l'après-négoce. Elle regroupe à la fois la compensation (clearing), le règlement (settlement) des transactions sur titres et la garde (custody) des titres. L'ensemble des infrastructures nécessaires à cet effet («infrastructures du marché financier») en Suisse sont gérées et exploitées par SIX, ce qui permet de traiter par voie électronique et de manière entièrement automatisée toutes les transactions sur titres opérées à la Bourse suisse.

Le traitement automatique des transactions sur titres par l'intermédiaire d'une infrastructure centrale conjugue stabilité et efficacité: SIX et les sociétés du groupe qui participent à la Swiss Value Chain sont assujetties à la surveillance de la Confédération au travers de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés (FINMA) et/ou de la Banque nationale suisse (BNS). L'intégration complète des infrastructures du marché financier garantit un contrôle sans faille de toutes les étapes de la transaction, du négoce à la garde des titres. Elle permet également de réduire les coûts du traitement grâce à des systèmes ultramodernes.

L'une des particularités de la Swiss Value Chain réside dans le traitement des paiements intégré des transactions sur titres via les systèmes SIC (Swiss Interbank Clearing) et euroSIC (pour les paiements en euros). Il s'agit de systèmes de paiement interbancaires capables de traiter séparément et en temps réel les paiements de gros montants ou les paiements de masse et dotés d'un système de gestion des liquidités - assuré par la BNS dans le cas de SIC. Le traitement des paiements intégré permet de ne pas toucher à la liquidité des établissements participants, d'éviter les défauts de crédit et d'accélérer sensiblement les règlements.

D'hier...

La Swiss Value Chain vaut à la Suisse de jouer un rôle de pionnière parmi les grandes places financières internationales depuis le milieu des années 1990. En effet, la plateforme de négoce électronique a remplacé les enchères à la criée autour de la corbeille dès l'été 1996. Dans le même temps, le système de paiement SIC a été relié au système de règlement des opérations sur titres SECOM, lequel assure la comptabilisation et la conservation par voie électronique des titres. Ce regroupement a permis d'opérer une intégration parfaite du négoce, du clearing, du règlement et de la garde des titres, avec à la clé d'énormes gains en efficacité et une réduction des risques liés aux transactions sur titres.

... à aujourd'hui

La **Swiss Value Chain** compte parmi les structures de marché financier les plus efficaces en Europe. Aucune autre place financière n'offre une intégration aussi poussée du négoce boursier et de l'ensemble de la chaîne des opérations d'après-négoce, en ce compris le règlement des paiements. La plateforme de négoce de SIX est dotée des technologies les plus avancées et les plus rapides au monde, permettant l'exécution de 10 000 ordres en un clin d'oeil. Pour le règlement des transactions sur titres, les systèmes SIC et SECOM sont parmi les plus sûrs et les plus avantageux au monde. Les données sont reçues 24 heures sur 24 et traitées en temps réel et la fiabilité du système de sauvegarde (back-up) rend toute perte de données impossible.



Toutes les étapes d'une transaction sur titres passent par la Swiss Value Chain

Négoce

Toute transaction suppose un équilibre entre l'offre et la demande de titres. Sur la plateforme de négoce de SIX, les ordres d'achat et de vente sont automatiquement rapprochés selon une procédure dite de «matching». Les acheteurs et les vendeurs sont des banques ou des négociants en valeurs mobilières opérant pour le compte d'investisseurs ou pour leur propre compte. Lorsqu'une transaction est conclue à un prix déterminé, on dit qu'elle est bouclée («locked-in»). Elle est alors compensée et traitée de manière irrévocable, sans qu'il soit nécessaire d'émettre un nouvel ordre, une demande de paiement ou autre.

Compensation

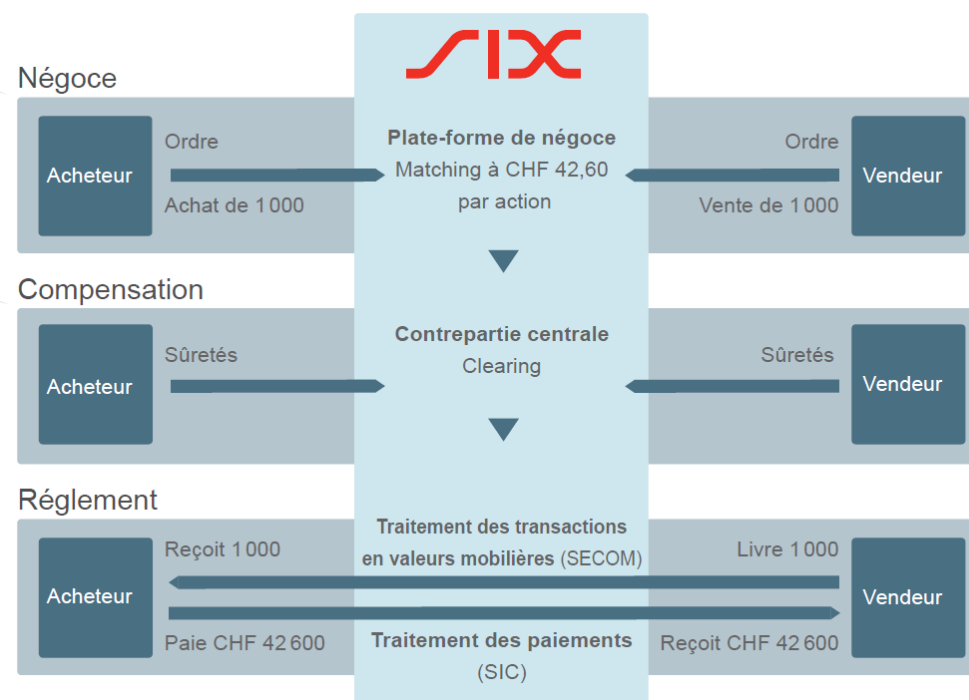
La compensation (en anglais clearing) de la transaction effectuée en bourse fait intervenir une troisième partie: la chambre de compensation, qui agit en qualité de «contrepartie centrale» entre l'acheteur et le vendeur. L'intervention d'une contrepartie centrale se justifie dans la mesure où il est possible qu'au cours des deux jours séparant la conclusion de la transaction en bourse de son règlement, l'acheteur devienne insolvable ou que le vendeur soit dans l'impossibilité de livrer les titres. La contrepartie centrale garantit l'exécution des engagements en cours: elle s'oblige à l'égard de l'acheteur à assurer la livraison des titres et à l'égard du vendeur à effectuer le paiement. Et ce même si l'une des deux parties vient à faire défaut. Afin de minimiser les risques de défaut, les deux parties doivent déposer des sûretés auprès de la contrepartie centrale.

Règlement et garde des titres

Deux jours après la conclusion de la transaction (T+2), les positions ouvertes sont automatiquement compensées et la transaction sur titres réglée: le système de règlement des opérations sur titres SECOM (Settlement Communication) assume une double fonction: le règlement des transactions par voie électronique et la garde des titres. Le système commence par bloquer le nombre de titres requis sur le dépôt du vendeur auprès de l'établissement de dépôt collectif. SIX, qui agit en qualité de dépositaire central national, assure la garde de la plupart des instruments financiers émis conformément au droit suisse.

Le système SECOM adresse ensuite au système de paiement SIC une demande de paiement automatique, qui entraîne un virement du compte de l'acheteur sur le compte du vendeur. La confirmation de paiement déclenche parallèlement le transfert, via SECOM, des titres sur le dépôt de l'acheteur. La transaction devient ainsi irrévocable et définitive. Le règlement simultané via les systèmes de traitement en temps réel reliés entre eux que sont SECOM et SIC (principe de la «livraison contre paiement») ainsi que le règlement en monnaie de banque centrale réduisent pratiquement à zéro le risque d'un non-respect de ses engagements par l'une des deux parties (risques d'exécution).

La garde centrale et électronique des titres facilite toutes les autres activités de gestion comme les splits d'actions, les augmentations de capital ou les paiements de dividendes.



La Swiss Value Chain et son importance pour la place financière suisse

Mesuré à l'aune du nombre total d'actions librement négociables (capitalisation boursière flottante), SIX exploite l'une des plus grandes bourses d'Europe. Parmi les quelque 300 entreprises inscrites à la cote figurent des fleurons comme Nestlé, Novartis et Roche, poids lourds de l'élite européenne des sociétés anonymes à très forte capitalisation. Zurich est devenue la place de cotation incontournable du secteur européen des sciences de la vie (produits pharmaceutiques, biotechnologie et techniques médicales). Autre atout, la forte liquidité qui favorise une formation des prix propice au négoce des titres. Sans oublier les données sur le marché et les indices boursiers qui sont autant de sources d'information et de gages de transparence pour tous les acteurs.

Avec ses prestations intégrées, la Swiss Value Chain contribue grandement à l'attrait de la place financière: l'inscription d'une valeur à la cote ne prend dans l'idéal pas plus de quatre semaines – les compétences d'autorégulation de SIX n'étant pas étrangères à l'efficacité de ce processus. D'autres prestations de services situées tout au long de la chaîne de création de valeur concourent elles aussi à simplifier et à accélérer les processus opérationnels entre SIX et les acteurs du marché financier.

Faciliter la levée de capitaux, opérer des transactions sur titres via une infrastructure à la fois stable et efficace et la sûre garde centrale et électronique des titres est dans l'intérêt de tous les intervenants: émetteurs, investisseurs privés comme institutionnels, négociants en valeurs mobilières et établissements bancaires. Mais hormis son intérêt pour la gestion des entreprises, qui réside à la fois dans les gains d'efficacité précités et dans la réduction des risques encourus, la Swiss Value Chain présente également des avantages pour l'économie nationale.

Une infrastructure de marché financier autonome et intégrée est moins vulnérable en temps de crise. Cette qualité permet d'inscrire la place financière dans le long terme et d'accroître la compétitivité de la Suisse sur un marché international en pleine mutation. En tant que principal exploitant de cette infrastructure, SIX est majoritairement détenue par des banques helvétiques, ce qui favorise et garantit des décisions d'investissement en faveur de la compétitivité de la place financière suisse.



La Swiss Value Chain est
l'un des systèmes les plus sûrs
et les plus rapides au monde.